



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/42/443  
S/19019  
3 août 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-deuxième session  
Point 62 de l'ordre du jour provisoire\*  
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES  
(BIOLOGIQUES)

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 3 août 1987, adressée au Secrétaire général par le  
Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la lettre des membres de la communauté des médecins iraniens (voir annexe), accompagné des signatures des membres en question 1/, concernant le bombardement de la ville de Sardasht par des armes chimiques irakiennes le 28 juin 1987.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 62 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAIE-KHORASSANI

\* A/42/150.

1/ La liste des 50 signatures est disponible au Secrétariat.

ANNEXE

Lettre datée du 1er août 1987, adressée au Secrétaire général  
par les membres de la communauté des médecins iraniens

Comme vous le savez, même après la publication par le Conseil de sécurité de la déclaration sur l'utilisation d'armes chimiques par l'Iraq, le régime iraquien a de nouveau bombardé des zones résidentielles civiles avec des armes chimiques.

Le bombardement par des armes chimiques de la ville de Sardasht le 28 juin 1987, au cours duquel près de 2 000 personnes ont été blessées ou tuées, est le dernier exemple en date de ces attaques sauvages.

Nous, soussignés, médecins iraniens, au nom de 30 000 médecins et de ceux qui ont été en contact étroit avec les victimes de la guerre biologique et chimique iraquienne, saisissons cette occasion pour vous demander, à vous qui avez la responsabilité fondamentale du maintien de la paix et de la sécurité mondiales, de condamner ce crime iraquien et d'identifier les responsables de ce conflit sanglant; cette action contribuerait sans aucun doute à mettre une juste fin à cette horrible guerre imposée qui a déjà fait tant de victimes.

Elle empêcherait également que ce conflit ne s'étende dans une région du monde particulièrement instable, conflit qui, s'il n'est pas réprimé, risque de compromettre la paix et la sécurité mondiales.

Les membres de la communauté  
des médecins iraniens

-----

